

**MICEM/9/2002**

**DISCOURS DE CLOTURE DU DEBAT GENERAL  
DU CONSEIL DE L'OIM**

**4 décembre 2002**

**Le Directeur général**

Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

Ces eux derniers jours, nous avons eu le privilège de participer à un débat intense et de grande portée et aux échanges bien informés des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux sur l'avenir de la politique migratoire et sur le rôle de notre Organisation. Je tiens à remercier les délégations pour leurs propos aimables à notre adresse et pour la richesse de leurs contributions.

En considération de son caractère unique, vous avez témoigné votre ferme soutien à l'OIM en tant qu'organisation internationale se signalant par sa flexibilité, sa grande capacité de réaction et son approche pragmatique. Au nom de mes collègues, je vous remercie de ces manifestations de confiance. Nous devons faire en sorte que l'OIM ne perde pas son caractère spécifique.

Dans le même temps, nous constatons que le champ de la politique migratoire et des programmes de migration ne cesse de s'élargir et d'évoluer. Il nous appartient de relever plus efficacement encore les défis qui nous sont posés aujourd'hui, tout en nous positionnant pour être en mesure de faire face à ceux qui nous attendent et auxquels nous ne tarderons pas à être confrontés.

Je me sens encouragé par les propos d'un si grand nombre de délégations pour qui l'OIM est l'organisation la mieux armée pour aider le monde à relever les défis croissants et changeants de la gestion des migrations.

Vous avez approuvé avec enthousiasme la poursuite du **dialogue sur la politique migratoire**. Nous nous sommes engagés à créer un mécanisme informel qui nous permette de traiter des questions de politique migratoire entre les sessions du Conseil. Dès le début de l'année prochaine, nous prendrons les dispositions nécessaires à cet effet.

Parallèlement, nous continuerons à développer nos **alliances stratégiques** avec d'autres institutions s'occupant de développement, de mondialisation, de contrôle et de questions humanitaires.

Pour finir, nous établirons un **groupe de travail sur le cadre institutionnel** sous la présidence de l'Ambassadeur Amina Mohammed. Par l'intermédiaire de ce groupe, tous les Etats Membres pourront contribuer au débat engagé à l'occasion de ce Conseil sur les relations de l'OIM avec les système des Nations Unies. Ce groupe de travail explorera les avantages comparatifs des différentes options envisageables, avec leur coût et leurs avantages, pour ensuite en rendre compte au Conseil. Dans cette perspective, nous préparerons une étude exhaustive et approfondie, avec l'aide d'experts indépendants, comme vous nous l'avez suggéré.

J'adresse nos sincères remerciements à tous les Membres et observateurs pour cette session très utile et très positive du Conseil et pour votre soutien et vos encouragements constants à l'OIM.